

**Allocution de Monsieur
Jean-Nat Karakash, conseiller d'Etat,
chef du DEAS**

**A l'occasion de la réception officielle
du Conseil d'Etat en l'honneur des
exposants neuchâtelois présents
à Baselworld**

Le lundi 23 mars 2015

Congress Center, Baselworld

Monsieur le Président de la Fédération horlogère,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des
autorités fédérales, cantonales et communales,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des
entreprises,

Mesdames, Messieurs les représentantes et représentants des
médias,

Mesdames et Messieurs, chers invités,

Pour la deuxième année consécutive, j'ai le plaisir de vous
saluer, au nom du Conseil d'Etat, à l'occasion de cette
traditionnelle journée neuchâteloise.

L'an dernier, nous avons célébré ensemble une année 2013
record en termes de valeur des exportations horlogères, malgré
un recul des volumes.

L'année 2014 a été encore meilleure, avec une valeur globale en
hausse et la signature d'un nouveau record à plus de 22 milliards

de francs, mais encore et surtout une réjouissante progression des volumes sur tous les segments de prix. Une très belle année pour l'horlogerie suisse, donc, mais force est de reconnaître que le ciel s'est fortement assombri durant les derniers mois.

Les difficultés rencontrées sur certains marchés d'exportation, à l'image de la Chine, de l'Allemagne ou de la France, contrastent avec les très bons résultats obtenus aux USA, au Japon et aux Emirats.

Par ailleurs, le renchérissement du franc face à l'Euro suite à l'abandon du taux plancher de la BNS constitue indéniablement un défi supplémentaire. Tout comme l'ouverture d'une "guerre du poignet", provoquée par l'arrivée annoncée de nouveaux produits n'ayant pas grand-chose à voir avec l'horlogerie.

Dans ce contexte d'incertitude, la capacité d'adaptation qui constitue notre principale force est donc aujourd'hui plus importante que jamais, pour amener de l'innovation tant dans les produits que dans les méthodes de production.

Face à ce défi de compétitivité, le canton de Neuchâtel s'est doté d'outils très efficaces: des instituts de recherche de renommée

internationale irriguent le fabuleux savoir-faire de notre région dans les micro-nanotechnologies et les méthodes de fabrication avancées. Ce dynamisme, couplé à un tissu industriel dense, font de Neuchâtel non seulement un lieu où les idées nouvelles émergent, mais encore et surtout, où ces idées deviennent des produits.

Le renforcement de notre pôle d'innovation est clairement un enjeu stratégique et je me réjouis beaucoup de la forte implication des acteurs de l'horlogerie dans son développement. Cet engagement a contribué à obtenir une reconnaissance de notre pôle de compétences au plan national, dans le cadre du parc suisse d'innovation.

Nous sommes donc prêts à affronter un avenir incertain et le canton continuera à faire tout son possible pour aider les entreprises à augmenter encore leur compétitivité, que ce soit à travers les instruments de notre politique d'appui au développement économique ou par l'amélioration des conditions-cadres, avec par exemple le défi de la mobilité que nous entendons bien résoudre.

Mais la compétitivité de notre place industrielle dépendra aussi de facteurs sur lesquels nous avons moins d'emprise au plan cantonal, que l'on pense à la réforme fédérale de l'imposition des entreprises, qui doit apporter une visibilité fiscale aux acteurs économiques ou que l'on pense au dossier de nos relations avec l'Union européenne, au sujet duquel les entreprises attendent une sécurité et une stabilité.

Dans ces dossiers-clés, le canton pèsera de tout son poids pour défendre les intérêts de l'industrie et de la place économique neuchâteloise à Berne. Mais notre canton reste petit à l'échelle de la Suisse et il est essentiel que les entreprises horlogères se mobilisent elles aussi sur ces thématiques.

Concernant l'avenir de la libre circulation des personnes, je dois vous dire qu'une résiliation est tout simplement inconcevable aux yeux des autorités cantonales. En effet, l'Union européenne n'acceptera certainement pas de remettre en question les modalités de la libre circulation, qui fait partie de ses principes fondamentaux. Et à travers la clause dite "guillotine", la libre circulation est intimement liée aux autres accords bilatéraux, également essentiels pour la prospérité de notre pays.

Un nouveau vote semble donc inéluctable, à l'occasion duquel le peuple devra dire si oui ou non il veut annuler les accords bilatéraux avec l'Europe, s'il veut une Suisse ouverte sur le monde ou repliée sur elle-même.

Ce nouveau vote, nous devons absolument le gagner si nous voulons sortir de l'impasse. Et pour y parvenir, il est indispensable de réunir toutes les forces à tous les niveaux.

À Neuchâtel aussi, il y a de quoi faire, parce que même si le canton fait encore partie de ceux qui ont refusé l'initiative du 9 février dernier, le soutien à l'ouverture a chuté depuis les précédentes votations sur la question.

Et à l'échelle suisse, chaque voix comptera, donc il ne suffira pas que notre canton dise oui à l'ouverture, mais encore faudra-t-il que ce oui soit le plus massif possible!

Dans cette perspective, il faut prendre au sérieux les raisons qui ont amené une partie de la population à voter pour une logique de repli. Et il faut y apporter des réponses non pas dans les discours, mais dans les faits.

Très clairement, l'enjeu pour nous, c'est le chômage.

Et ensemble, collectivités et entreprises, nous devons trouver le moyen de surmonter ce que l'on appelle désormais le paradoxe neuchâtelois:

Celui d'un canton qui figure sur le podium suisse des richesses produites par habitant, mais où les revenus moyens de la population restent parmi les plus bas de Suisse.

Celui surtout du seul canton à avoir créé ces dernières années des milliers de places de travail supplémentaires, sans pour autant parvenir à faire baisser le taux de chômage, qui reste aujourd'hui le plus élevé du pays.

Ces contradictions suscitent des craintes et des frustrations dans une frange de la population qui se sent laissée en marge de la prospérité. Et qui l'exprime dans les urnes.

Il ne s'agit donc pas simplement d'une réflexion politique ou idéologique. C'est aujourd'hui une question vitale pour la Suisse et pour l'économie neuchâteloise en particulier.

De son côté, le canton déploie actuellement tous les efforts possibles pour parvenir à résoudre ce paradoxe. Mais il n'y arrivera pas tout seul.

Toutes les forces sont nécessaires et les secteurs public et privé doivent absolument travailler main dans la main.

Ensemble, nous pouvons trouver des solutions nouvelles, concrètes et efficaces pour mieux intégrer les demandeurs d'emploi sur le marché du travail.

Nous pouvons mettre en œuvre des mesures qui visent à mieux valoriser le potentiel de la main d'œuvre indigène, que ce soit en matière de formation, de perfectionnement, de conciliation entre vie professionnelle et familiale, ou encore dans les stratégies de recrutement des entreprises.

Cette union des forces est une condition *sine qua non* pour réussir à surmonter les défis qui nous attendent.

D'ailleurs, c'est dans un même esprit de solidarité que le canton a toujours su faire face aux difficultés, qu'il a su se renouveler et se surpasser pour sortir des crises qu'il a traversées au cours de son histoire.

Au-delà des frontières entre public et privé, au-delà des clivages régionaux ou sociaux, dans la recherche de l'intérêt général.

C'est avec cet appel, à la fois rempli d'espoir et de conviction, que je veux conclure avec une citation de Nietzsche, qui affirme que :

"Ce qui ne nous tue pas, nous rend plus fort".

Comme je pense que ni vous, ni moi, nous n'avons l'intention de mourir, je vous donne rendez-vous dans une année, plus forts qu'aujourd'hui et grandis par les expériences qui nous auront unis.

Je vous remercie de votre attention.

Seules les paroles prononcées font foi!